



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page Facebook: <http://www.facebook.com/snuipp67>
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



Déclaration liminaire à la CAPD du 2 septembre 2016

Madame l'Inspectrice d'Académie/DASEN du Bas-Rhin,

C'est dans un contexte « post-attentats » que se fait cette nouvelle rentrée et que nous accueillons nos élèves. Pour le SNUipp-FSU, il est de la responsabilité de l'État de rassurer et de protéger les élèves et les personnels à la suite des attentats qui ont endeuillé notre pays. Pour autant, il convient de rappeler avant toute chose que l'École est un lieu sûr, et que les enseignants ont la sécurité de leurs élèves chevillée au corps, comme on a pu le constater à maintes reprises (explosion d'AZF, prise d'otages à Neuilly...). Avant tout, faisons donc confiance à leur bon sens et à leur professionnalisme. Si l'organisation de trois exercices pendant l'année scolaire, la tenue d'une réunion avec les parents d'élèves et la connaissance par les personnels du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS) sont de la compétence de l'institution scolaire, par contre, la surveillance de la voie publique, la nécessité de deux moyens d'alertes différents et la sécurisation des écoles relèvent clairement de la compétence des collectivités locales. A nouveau ce sont les directeurs et les directrices qui voient leur charge de travail augmenter avec la mise en place de toutes les consignes de sécurité. Rappelons ici que ceux et celles qui ne souhaitent pas communiquer leur numéro de téléphone portable ne sont pas obligés/es de le faire...et il existe encore des personnes qui n'en possèdent pas. Si la sécurité des écoles nécessite que le directeur/trice dispose d'un téléphone portable, c'est à l'employeur de le lui fournir. Cependant, si des mesures de sécurité doivent être prises pour protéger la population, il serait illusoire de penser que c'est en fermant et en bouclant les écoles à double tour, ou en faisant des simulations attentats que l'on pourra prévenir tous les risques. Les organisations terroristes auront donc atteint une partie de leurs objectifs : nous faire vivre dans la peur et dans une culture de la sécurité, aiguïser les haines et remettre en cause la fraternité de notre société.

Cette rentrée 2016 amène son lot de changements et sera chargée pour les enseignants et enseignantes du premier degré. Mais, malheureusement il y a aussi des invariants. La concentration des moyens sur l'Education prioritaire ne permet pas un allègement des effectifs ailleurs. Il manquera toujours et plus vite encore des remplaçants. Les RASED feront toujours défaut à bien des élèves. Donc des changements : la réforme du collège et des SEGPA, de nouveaux cycles, de nouveaux programmes, de nouveaux outils d'évaluation...et tout cela sans véritable formation. Les nouveaux programmes n'ont toujours pas été fournis en version papier aux enseignants...et cependant il leur faudra se les approprier via internet et leur matériel informatique personnel, et commencer à les mettre en application dans leur

classe. Le SNUipp-FSU demande que dans de telles conditions, de la confiance, de la formation et du temps leur soit accordés. De la confiance, de la formation et du temps pour bien faire leur travail et répondre aux mutations de leur métier, c'est bien ce que réclament les enseignants. Le primaire en France n'est toujours pas au niveau de ses voisins européens en matière d'investissement et continue à être plus inégalitaire que les autres. La réforme des rythmes scolaires a fortement impacté le métier en dégradant les conditions et le temps de travail. Nous demandons toujours l'abrogation du décret. D'après une enquête réalisée en Janvier 2016 pour le SNUipp-FSU par l'institut Harris Interactive, 81 % des enseignants se déclarent insatisfaits des APC qui alourdissent la journée de classe sans efficacité pour les élèves. Afin que les enseignants se réapproprient du temps pour leur métier au service de la réussite de tous leurs élèves, le SNUipp-FSU lance une campagne pour la suppression des APC.

D'autres dossiers sont en cours au ministère de l'Education Nationale qui auront toute l'attention du SNUipp-FSU⁶⁷ cette année dans leur déclinaison départementale, tels le remplacement ou l'évaluation des enseignants. Cependant, alors que la violence du terrorisme s'installe dans notre société, une autre violence plus discrète et plus insidieuse s'exerce sous nos yeux et qui vient nourrir la première. C'est celle de la précarité et de la pauvreté grandissante en France – et jusque dans nos écoles parmi nos élèves, mais aussi nos collègues - de la diminution des prestations sociales, des baisses de salaires et des droits acquis, de l'allongement du temps de travail pour certains et de l'exclusion par le travail pour d'autres. Cette violence sociale ce sont des riches toujours plus riches et des pauvres toujours plus nombreux et un désengagement de l'Etat de la culture, des arts et des structures associatives. Tout ce qui dans une société est essentiel au vivre ensemble. La violence ce sont des inégalités sociales que notre pays ne se donne pas les moyens de combattre, des inégalités scolaires contre lesquelles notre Ecole ne se donne pas les moyens de lutter. C'est en ce sens que le SNUipp-FSU poursuit sa lutte, avec les organisations syndicales de salariés et de jeunesse, pour obtenir l'abrogation de la Loi Travail et la conquête de nouvelles garanties et protections collectives. Il appelle à une journée d'actions et de grève le 15 septembre.